

# Rapport moral



**S**il est une phrase qui ne change pas dans nos statuts, c'est bien la première : «L'association réunit et représente les personnes physiques et morales œuvrant en faveur des arbres et des haies champêtres, et de l'agroforesterie sous toutes ses formes». Agir pour la haie et l'arbre champêtre, c'est le ciment de notre réseau.

Vos activités, chers membres et partenaires, prouvent leur utilité au quotidien au pied de la haie et remplissent une mission plus large relevant de l'intérêt général car elles font le lien entre les transitions écologique et énergétique, en renforçant la fonctionnalité de nos territoires et la qualité de nos paysages.

Vos actions au plus près du terrain donnent toute sa crédibilité à l'Afac-Agroforesteries, dont la mission première de tête de réseau, est d'être à votre écoute et de relayer vos réalisations et vos préoccupations auprès des ministères et des décideurs. Ce rôle de porte-parole et de courroie de transmission du bas vers le haut et du haut vers le bas est fondamental. Après dix années de fonctionnement, célébrées en juin dans le Saumurois, nous gagnons en reconnaissance et en légitimité. Nous pouvons être fiers de la place que nous occupons aujourd'hui à l'échelle nationale : il nous faudra continuer d'affirmer notre présence comme nous avons pu le faire au cours de cette année 2017 (avec les ministères de l'agriculture et de l'environnement, avec l'Agence française pour la biodiversité, avec le monde de la recherche et de l'enseignement, ...).

Le rapport d'activité vous donnera un panorama complet de l'année écoulée. Quelques actions sont à saluer car elles reflètent bien la dynamique de notre association :

- en 2017, nos moyens humains ont augmenté avec l'arrivée de Baptiste Sanson aux côtés de Paule Pointereau et avec le salariat de Marie-Hélène Berthoud.
- cet apport de forces vives a permis de démarrer de nouveaux projets comme la préparation des sixièmes *Rencontres nationales arbres et haies champêtres* sur le thème « Ressources en eau, ressources bocagères », la coordination d'une réponse à l'appel à projet Casdar (projet RESP'HAIES), tout en maintenant le développement d'actions essentielles pour l'avenir de l'arbre champêtre comme la création d'un label « bois bocager géré durablement », le développement des filières de production d'arbres et d'arbustes labellisés Végétal local, etc.

Tous ces projets ne pourraient pas être portés par l'Afac-Agroforesteries sans le soutien constant et vraiment indispensable de notre partenaire et mécène, la Fondation Yves Rocher – Institut de France, qui se tient à nos côtés depuis 2008 et grâce à qui nous aurons planté 3 millions d'arbres au printemps 2018. Nous lui adressons nos plus chaleureux remerciements et nous avons la grande joie de vous annoncer que ce partenariat va se poursuivre dans le cadre d'un nouveau programme qui nous mènera jusqu'en 2021 avec l'objectif d'atteindre les 5 millions d'arbres.

Nous remercions aussi la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), qui nous a apporté en 2017 un soutien précieux en accueillant gracieusement notre séminaire stratégique annuel à Villarceaux et qui nous met à disposition un bureau dans ses locaux parisiens. Les liens avec la FPH vont se renforcer encore puisqu'une convention de partenariat va être signée jusqu'en 2020.

Enfin, l'Afac-Agroforesteries ne serait rien sans l'investissement de ses administrateurs et de tous ses membres, merci à vous tous pour votre implication indispensable.

En 2018, au delà du programme d'actions évoqué précédemment, l'Afac-Agroforesteries portera une attention particulière à l'émergence d'antennes régionales. Nous avons aussi pour objectif de mieux formaliser notre projet associatif pour reprendre et actualiser les valeurs de la charte de l'association en fixant le cap pour les 10 prochaines années.

Le réseau Afac-Agroforesteries est riche de sa diversité et fort de sa solidarité. La reconnaissance obtenue se doit d'être à la hauteur du travail accompli. Nous sommes de ceux qui agissent car conserver, gérer, planter se fait sur le terrain. Alors, continuons !

Pour l'Afac-Agroforesteries,  
Françoise Sire, présidente